



La Métropole Rouen Normandie lance son système d'alerte SMS « Risques industriels et naturels » pour les habitants

Les communes de la Métropole Rouen Normandie sont concernées par des risques technologiques (risques industriels avec notamment 24 sites Seveso, et liés au transport de matières dangereuses) et par des risques naturels (inondations et mouvements de terrain dus aux cavités souterraines et aux falaises), mais également par des phénomènes météorologiques et des épisodes de pollution atmosphérique. C'est pourquoi la Métropole Rouen Normandie lance aujourd'hui un système d'alerte par SMS afin de pouvoir prévenir la population rapidement en cas d'événement majeur. Ce système vient en complément des sirènes et des autres systèmes d'alerte déjà mis en place par certaines communes.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie et Charlotte Goujon, Vice-présidente en charge de la santé et de la sécurité sanitaire et industrielle : « Les outils d'alerte de la population existants ont montré leurs limites lors de l'incendie de septembre 2019. L'événement a rappelé à chacun l'inadaptation du système d'alerte à la population par sirènes lors d'un accident industriel. Si tous les habitants de la Métropole pouvaient voir le panache de fumée, l'information sur la gravité de la situation n'était pas suffisante. Il est primordial que les populations reçoivent, en même temps que le signal, des informations sur la nature de l'événement et les consignes à appliquer. L'État a annoncé le déploiement d'un système modernisé d'alerte et d'information aux populations, au moyen du cell broadcast (sans inscription, dans une zone géographique donnée) et des SMS géolocalisés, mais ce système est prévu au plus tard en 2022. C'est pourquoi nous avons décidé de mettre en place, sans attendre, un système d'alerte de la population par SMS à disposition des communes ».

Pour bénéficier de ce service, les habitants des 71 communes de la Métropole sont invités à s'inscrire gratuitement via un formulaire disponible en ligne sur le site de la Métropole (en suivant ce lien : <https://www.metropole-rouen-normandie.fr/inscription-aux-sms-dalerte-risques>) ou pour les personnes n'ayant pas accès à internet, par téléphone, via Ma Métropole au 0 800 021 021 (service et appel gratuit). Pour garantir la pleine efficacité du service, il est nécessaire que les habitants et usagers du territoire s'inscrivent en nombre afin d'être informés en temps réel en cas d'événement nécessitant qu'ils prennent des dispositions pour assurer leur sécurité ou protéger leur santé (accident industriel, attentat, vigilance rouge météorologique, épisode de pollution atmosphérique, inondations, situation sanitaire exceptionnelle, etc.).

Chaque habitant pourra, via le formulaire d'inscription, choisir de 1 à 3 communes. Ce qui permettra de les informer en cas d'évènement localisé sur les communes concernées. En cas d'évènement impactant l'ensemble du territoire de la Métropole, tous les inscrits recevront le SMS d'alerte, quelles que soient les communes renseignées dans le formulaire.



Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux services habilités de la Métropole Rouen Normandie. Ces données seront utilisées uniquement à des fins d'alerte par SMS pour les événements nécessitant de demander à la population du territoire de la Métropole dans sa globalité ou d'une commune en particulier d'appliquer des consignes ou de suivre des recommandations, pour assurer sa sécurité ou protéger sa santé.

Les SMS ne peuvent être adressés qu'aux abonnés des quatre opérateurs suivants (et des autres opérateurs français utilisant leurs réseaux): SFR, Orange, Bouygues Telecom et Free.

Contact presse

Perrine BINET

Attachée de presse

perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05